

# **RÉGLEMENT D'EXAMEN**

**Option Organier**

Baccalauréat professionnel Facteur d'Orgues Option Organier				Candidats					
				Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle. Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée	
<b>E.1- Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>							
<i>Sous-épreuve E.11 Mathématiques</i>	U.11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.12 Sciences physiques et chimiques</i>	U.12	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF		
<b>E.2- Épreuve technologique et artistique</b>		<b>7</b>							
<i>Sous-épreuve E.21 Histoire de l'art liée à la Facture d'orgues</i>	U.21	1,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.22 Arts appliqués liés à la Facture d'orgues</i>	U.22	2	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.23 Analyse technique Partie A Partie B</i>	U.23	3,5 (1,5) (2)	Ponctuel écrit	6 h (2 h) (4 h)	Ponctuel écrit	6 h	CCF		
<b>E.3- Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		<b>12</b>							
<i>Sous-épreuve E.31 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise.</i>	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF		
<i>Sous-épreuve E.32 Préparation de la fabrication et de l'installation de l'instrument ou partie d'instrument</i>	U.32	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.33 Fabrication d'un instrument ou d'une partie d'instrument</i>	U.33	7	CCF		Ponctuel pratique	20 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.34 Économie-gestion</i>	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF		
<i>Sous-épreuve E.35 Prévention - santé - environnement</i>	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<b>E.4- Épreuve de langue vivante</b>	U.4	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF		
<b>E.5- Épreuve de Français et Histoire - Géographie et Education civique</b>		<b>5</b>							
Sous-épreuve E.51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF		
Sous-épreuve E.52 : Histoire- Géographie et Education civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<b>E.6- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	U.6	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF		
<b>E.7- Épreuve d'Éducation physique et sportive</b>	U.7	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF		
<b>Epreuve facultative (2)</b>	UF.1								
<b>Langue vivante</b>			Ponctuel oral 20 min (1)		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral 20 min (1)		

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention

**Option Tuyautier**

Baccalauréat professionnel Facteur d'Orgues Option Tuyautier				Candidats					
				Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (CFA ou section d'apprentissage habilité), Formation professionnelle continue dans les établissements publics.		Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou section d'apprentissage non habilité) Formation professionnelle continue (établissement privé et établissement public non habilité) Candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle. Enseignement à distance		Formation professionnelle continue dans un établissement public habilité	
Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée	
<b>E.1- Épreuve scientifique</b>		<b>3</b>							
<i>Sous-épreuve E.11 Mathématiques</i>	U.11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.12 Sciences physiques et chimiques</i>	U.12	1,5	CCF		Ponctuel pratique	1 h	CCF		
<b>E.2- Épreuve technologique et artistique</b>		<b>7</b>							
<i>Sous-épreuve E.21 Histoire de l'art liée à la Facture d'orgues</i>	U.21	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF		
<i>Sous-épreuve E.22 Arts appliqués liés à la facture d'orgues</i>	U.22	1	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.23 Analyse technique Partie A Partie B</i>	U.23	3,5 (2) (1,5)	Ponctuel écrit	6 h (2 h) (4 h)	Ponctuel écrit	6 h	CCF		
<b>E.3- Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel</b>		<b>12</b>							
<i>Sous-épreuve E.31 Réalisation et suivi des ouvrages en entreprise.</i>	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF		
<i>Sous-épreuve E.32 Préparation de la fabrication et de la restauration de tuyaux d'orgues</i>	U.32	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.33 fabrication, restauration et harmonisation des tuyaux d'Orgues</i>	U.33	7	CCF		Ponctuel pratique	20 h	CCF		
<i>Sous-épreuve E.34 Économie-gestion</i>	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF		
<i>Sous-épreuve E.35 Prévention - santé - environnement</i>	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<b>E.4- Épreuve de langue vivante</b>	U.4	<b>2</b>	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF		
<b>E.5- Épreuve de Français et Histoire - Géographie et Education civique</b>		<b>5</b>							
Sous-épreuve E.51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2 h 30	Ponctuel écrit	2 h 30	CCF		
Sous-épreuve E.52 : Histoire- Géographie et Education civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2 h	Ponctuel écrit	2 h	CCF		
<b>E.6- Epreuve d'arts appliqués et cultures artistiques</b>	U.6	<b>1</b>	CCF		Ponctuel écrit	1 h 30	CCF		
<b>E.7- Épreuve d'Éducation physique et sportive</b>	U.7	<b>1</b>	CCF		Ponctuel pratique		CCF		
<b>Epreuve facultative (2)</b>	UF.1								
<b>Langue vivante</b>			Ponctuel oral 20 min (1)		Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral 20 min (1)		

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention